



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

lutte contre le terrorisme

Question au Gouvernement n° 1636

Texte de la question

MENACE TERRORISTE

M. le président. La parole est à M. Jacques Myard, pour le groupe UMP.

M. Jacques Myard. Monsieur le ministre de l'intérieur, selon des sources espagnoles reprises par la presse, l'organisation Al-Qaida et M. Ben Laden...

M. Christian Bataille. " Monsieur " !

M. Jacques Myard. ...n'auraient plus de capacité opérationnelle. Cependant, selon d'autres sources, la menace terroriste demeurerait bien réelle, alors que nous voyons M. Ben Laden réapparaître sur des vidéocassettes. Le terrorisme auquel nous sommes confrontés aujourd'hui est à l'évidence décentralisé, culturel voire franchisé et il se développe comme par osmose dans un certain nombre de milieux. Le moindre renseignement peut être vital et il est clair que, pour pouvoir lutter efficacement contre ce terrorisme, il nous faut une excellente coopération internationale et européenne.

Récemment, à Florence, dans le cadre du G5, vous avez mis sur pied avec vos partenaires italiens, espagnols, anglais et allemands des procédures d'échange d'informations, qui doivent être reprises au niveau des Vingt-cinq, à Bruxelles, dans le cadre du conseil Justice.

Ma question est simple, monsieur le ministre. Quel est, selon vous, l'état de la menace terroriste et quelles actions de coopération entendez-vous mener ? *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales.

M. Dominique de Villepin, ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales. Monsieur le député, face au terrorisme aucun pays ne peut se sentir protégé. Aussi le Gouvernement est-il tenu à une mobilisation de tous les instants sous la direction du Premier ministre.

Au plan de la sécurité intérieure, j'ai réactivé le comité interministériel de lutte antiterroriste et créé le comité du renseignement intérieur pour maximiser notre capacité de coordination et d'échange d'informations.

Au plan européen, vous l'avez dit, dans le cadre du G5 et sur une initiative française nous avons décidé d'échanger tous les renseignements, en particulier toutes les listes des djihadistes islamistes radicaux qui sont susceptibles d'être passés par des camps d'entraînement, en Afghanistan, en Irak ou encore en Tchétchénie.

Aujourd'hui, le vrai défi, dans notre pays, il faut en prendre conscience, compte tenu de l'évolution de cette menace, de cette fragmentation par rapport à un hypothétique centre général, c'est bien l'islamisme radical. Ennemi de la République, il soutient une vision d'une sphère religieuse opposée à la sphère publique. Nous devons faire en sorte, bien évidemment, qu'il se réduise et qu'il soit éliminé de notre territoire national.

Cela implique que nous soyons capables de viser deux cibles particulières.

La première, c'est une surveillance très étroite de toutes les formes de prosélytisme, au niveau des mosquées, des salles de prière. Selon les renseignements généraux, une cinquantaine de salles de prière seraient radicales ou proches de cette mouvance radicale, dont une trentaine en Île-de-France. Cela vaut également pour certains réseaux de crèches ou pour les prisons. Nous devons donc entretenir une vigilance maximale, à la fois dans une logique d'expulsion des étrangers qui sont en situation irrégulière et qui appelleraient à la violence dans notre pays, et dans une logique de fermeture - c'est ce que nous venons de faire pour deux écoles coraniques dans le Val-d'Oise - ou de poursuites judiciaires quand c'est nécessaire.

La deuxième cible, c'est la mise à jour de réseaux de financement clandestins, qu'il s'agisse de réseaux de contrefaçon, de trafics de drogue ou de commerces ethniques.

En tout état de cause, cette mobilisation doit être opérée de façon globale. Nous devons rester vigilants et éviter tout amalgame entre islamisme radical et islam. La grande majorité des musulmans de France veut en effet vivre en paix dans notre pays. *(Applaudissements sur divers bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : [M. Jacques Myard](#)

Circonscription : Yvelines (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1636

Rubrique : Politiques communautaires

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 novembre 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 4 novembre 2004